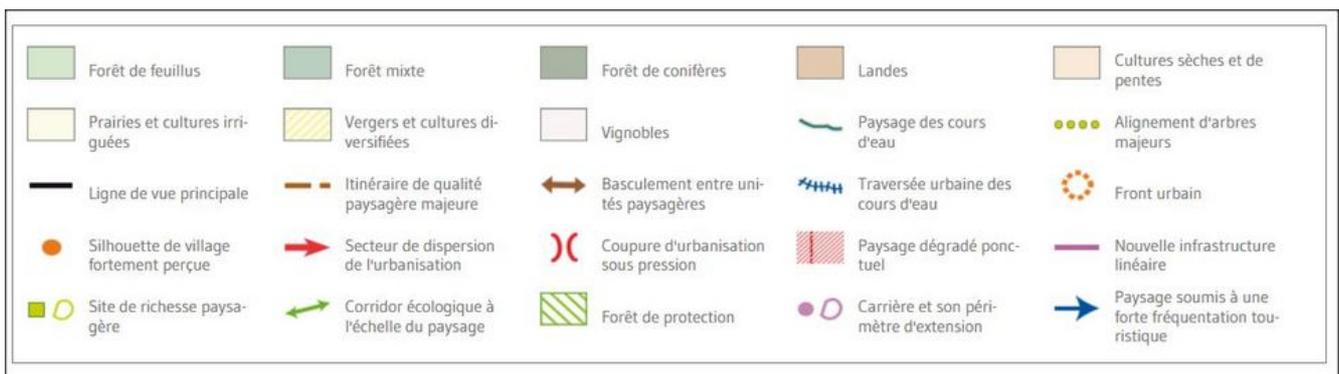


# Les enjeux paysagers du pays d'Aigues

Un paysage vivant...

Une pression urbaine importante se fait sentir. La ville de Pertuis subit l'influence de la proximité de la métropole d'Aix-Marseille. Les villages connaissent une dispersion des constructions. L'agriculture garde un certain dynamisme. La moyenne montagne de Mirabeau est moins soumise à des pressions.



Cliquer sur l'image pour avoir un aperçu



## Gérer durablement les grandes structures du paysage

La présence très forte du versant du Luberon dans le paysage rend sensible toute intervention sur les boisements. La gestion des coupes, l'aménagement de pistes et les ouvrages de défense contre l'incendie sont à intégrer du point de vue paysager. La protection contre l'incendie est un enjeu particulièrement prégnant dans la sous-unité de la moyenne montagne de Mirabeau. La réserve de biosphère Luberon-Lure, mise en place sur le périmètre du Parc Naturel dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO, a classé l'ensemble du Petit Luberon en zone centrale, visant en priorité la protection de la richesse biologique. Les versants du Grand Luberon à l'Est sont en zone tampon. Le réchauffement climatique apparaît comme un enjeu à anticiper dans le choix des orientations sylvicoles pour éviter des dépérissements massifs : les forestiers s'interrogent sur l'avenir des essences présentes.

 L'activité agricole se maintient, même si on note la présence de quelques friches et de vergers à l'abandon. Le paysage s'est modifié avec le développement important de la vigne et la suppression de nombreux vergers. Suite à la réalisation de la déviation de la D973, une opération d'aménagement foncier est en cours sur la commune de Pertuis, afin d'améliorer les conditions d'exploitation tout en prenant en compte les structures paysagères présentes.

 Les ripisylves ont été souvent réduites par les aménagements urbains et agricoles. Elles ne sont parfois plus lisibles dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée. Des aménagements réalisés du fait des risques d'inondation, notamment de l'Eze, ont un impact paysager fort.

## Valoriser les paysages fortement perçus

 La route Cavaillon - Pertuis (D973) borde cette unité paysagère et en offre des points de vue. A partir de Pertuis, elle permet de traverser ce territoire en direction de Mirabeau. L'entrée dans le département au niveau de la D96 est peu mise en valeur.

 Des itinéraires sont à préserver, comme la route de Grambois à Cabrières-d'Aigues (D27-D120) : par le maintien de leur profil et l'entretien de leurs abords. De par sa position dominante, cette route offre de larges points de vue sur le paysage ; elle traverse plusieurs villages de qualité.

 Les lieux de basculement entre deux unités paysagères sont à ménager. Entre le pays d'Aygues et le Luberon intérieur, deux passages sont particulièrement remarquables, marqués par des resserrements du relief : à la sortie des gorges de Lourmarin et à Vitrolles-en-Luberon. Il en est de même à l'aval de Mirabeau avec l'unité de la vallée de la Durance. Un autre basculement est sensible entre Durance et Pays d'Aigues, au niveau de la commune de Mérindol : la D973 s'élève sur une terrasse de la Durance, soulignée par des boisements, et passe nettement d'un paysage irrigué à un paysage « sec ». Un lieu de passage de qualité entre deux sous-unités paysagères est marqué par le franchissement de la ligne de partage des eaux sur la D973, au-delà de La Bastidonne.

## Prendre en compte les enjeux paysager liés à l'urbanisation et aux grands projets

 En ville, la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée.

 La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. C'est autour de Pertuis et de la vallée de l'Eze, véritable porte d'accès depuis le sud, directement en contact avec la vallée de la Durance, que les enjeux sont les plus forts. L'urbanisation sous forme de lotissements et de zones commerciales et d'activités s'est fortement développée autour des plus grandes villes. Les entrées de ces villes offrent des paysages banalisés. Les autres bourgs connaissent des extensions plus modestes. Toutefois, certaines sont parfois destructurantes ou fortement perceptibles par leur implantation et leur typologie. Quelques aménagements peu nombreux, parfois bien intégrés dans le paysage, comme des campings caravanning, révèlent la fréquentation touristique de la région.

- Certains villages perchés ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette, tel Ansouis (site inscrit). Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.

➔ L'étalement urbain a gagné l'espace agricole et des versants boisés, comme les collines proches de la Durance. L'espace agricole est convoité et déstructuré par les extensions, le mitage urbains et les friches spéculatives. Dans les espaces boisés, outre le risque incendie, le mitage met en cause la continuité paysagère et écologique de la lisière forestière.

⌘ L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères. Entre des villages proches la tendance est particulièrement perceptible.

▤ Plusieurs zones d'activités et certains aménagements routiers ont été réalisés dans un objectif de fonctionnalité, sans faire l'objet préalablement d'un projet urbain cohérent de qualité. Ils peuvent contribuer à une banalisation du paysage. Le Conseil général de Vaucluse a lancé une Charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques pour une stratégie économique inscrite dans un développement durable et partagé. Il s'agit de permettre l'accueil et le développement des entreprises dans des quartiers de qualité, favorables à l'emploi et à la préservation de l'image et de l'attractivité du Vaucluse.

➔ L'étang de la Bonde à Cabrières-d'Aigues est un lieu de fréquentation importante à certaines saisons : une démarche favorable à un développement touristique durable, prenant notamment en compte la problématique du stationnement, pourrait s'avérer nécessaire afin de conserver «l'esprit des lieux».

## Préserver les sites de richesse paysagère ou écologique

■○ Des sites paysagers de qualité, déjà protégés ou non, sont à préserver : - L'unité compte trois sites classés : le pré de la Plantade à Lourmarin qui met en valeur à la fois le château et la silhouette du village, la butte du Jas de Puyvert qui abrite des constructions troglodytes, le château de Mirabeau et ses abords. - Le site de l'étang de la Bonde est exceptionnel par son étendue et le contraste que crée ce vaste plan d'eau dans un milieu naturel méditerranéen sec. Créé au 15e siècle, cet étang utilisé pour l'irrigation, a contribué au développement de l'agriculture locale. - Plusieurs jardins sont labellisés « jardin remarquable » par le Ministère de la culture : le pavillon de Galon à Cucuron, le jardin neuf du château de Lauris, le jardin du château de Val Joanis à Pertuis.

➔ Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels devraient être maintenues, renforcées ou recrées : c'est le cas entre le massif de St-Sépulcre et celui de Grambois.

## Les grands projets, enjeux paysagers à court terme

Ce territoire fait partie, presque dans sa totalité, du PNR du Luberon. Le SCOT du Sud Luberon, en cours d'élaboration, est inclus dans un espace de projet plus vaste, le Sud Luberon, qui intègre Pertuis et Villelaure et s'étend jusqu'à Cavaillon. Pertuis, ville-centre, dépend du SCOT de la Communauté du Pays d'Aix, également en cours d'élaboration. Pour l'Etat, les enjeux sur ce territoire visent à élaborer « une politique urbaine volontariste qui tracerait clairement la limite nord de l'agglomération d'Aix afin de protéger les piémonts, et organiserait la dynamique urbaine dans la vallée, par l'arrêt du mitage et la densification urbaine autour des bourgs, favorisant la mixité et rationalisant les déplacements, tout en préservant les paysages et le terroir agricole ». Afin de développer l'armature du territoire, deux polarités sont à affirmer sur ce territoire : La Tour d'Aigues et Cadenet. D'importants projets de zones d'activité ou commerciale sont envisagés : comme à Pertuis et Puyvert.

●○ Plusieurs carrières et gravières sont en activité, d'autres sont à l'arrêt. La carrière de Vaugines exploite des sables (sables bruns utilisés dans les enduits de façade) et graviers. La carrière de roche dure de Mirabeau, en versant, est très visible de la vallée de la Durance.



**DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

Hôtel du Département

Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09